

# Le droit d'initiative des conseillers

Marc Desgranges / Juin – Sept – Oct 2012



## Le droit d'initiative des conseillers

Cinq objets disponibles



1. La simple question ou le vœu
2. L'interpellation
3. Le postulat
4. La motion
5. Le projet rédigé

## Le droit d'initiative des conseillers



### 1. La simple question ou le vœu

- › Un membre du conseil peut adresser une simple question ou émettre un vœu à l'adresse de la municipalité.
- › Il n'y a pas de votation

Marc Desgranges | SLIDE 3

## Le droit d'initiative des conseillers



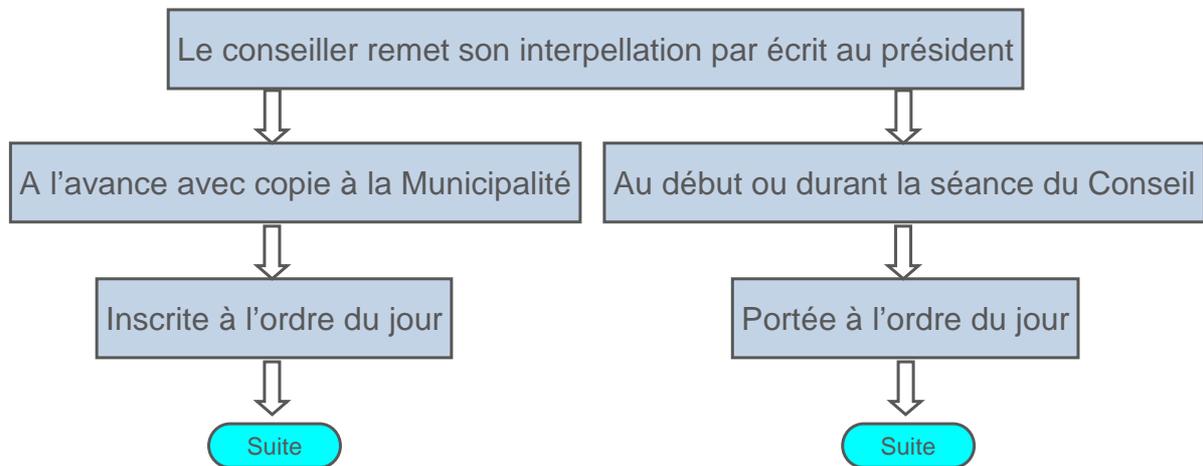
### 2. L'interpellation

- › est une demande d'explication adressée à la municipalité sur un fait de son administration; elle ne comprend
  - › ni le pouvoir d'annuler ou de modifier les décisions municipales
  - › ni celui d'adresser des instructions impératives à la municipalité
- › La municipalité répond à l'interpellation.
- › L'auteur ou tout membre du conseil peut proposer à l'assemblée l'adoption d'une résolution à la fin de la discussion qui suit la réponse de la municipalité.
- › La résolution consiste en une déclaration à l'attention de la municipalité
  - › pas d'effet contraignant pour celle-ci

Marc Desgranges | SLIDE 4

## Le droit d'initiative des conseillers

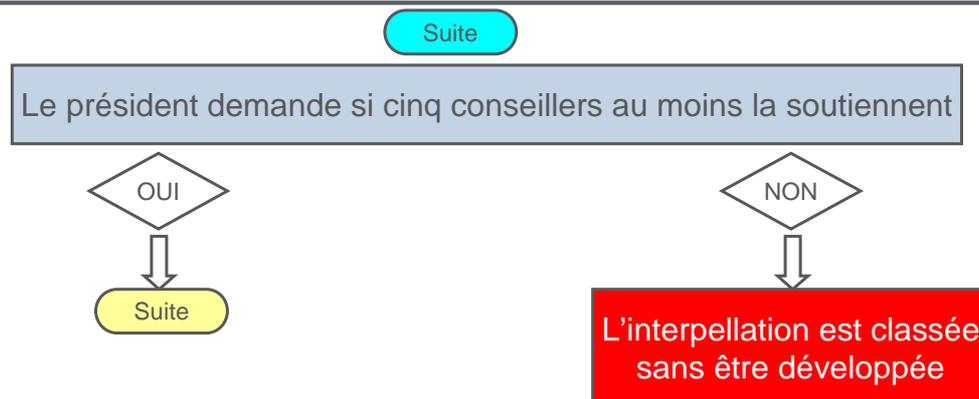
### 2. L'interpellation



Marc Desgranges | SLIDE 5

## Le droit d'initiative des conseillers

### 2. L'interpellation



Marc Desgranges | SLIDE 6

## Le droit d'initiative des conseillers

### 2. L'interpellation



Suite

Le conseiller développe son interpellation et propose éventuellement un projet de résolution

La Municipalité répond immédiatement par écrit

La Municipalité répond par écrit à la séance suivante

Suite

Marc Desgranges | SLIDE 7

## Le droit d'initiative des conseillers

### 2. L'interpellation



Suite

Discussion par le Conseil sur la réponse municipale

Projet de résolution ?

OUI

NON

Vote du conseil

Pas de projet

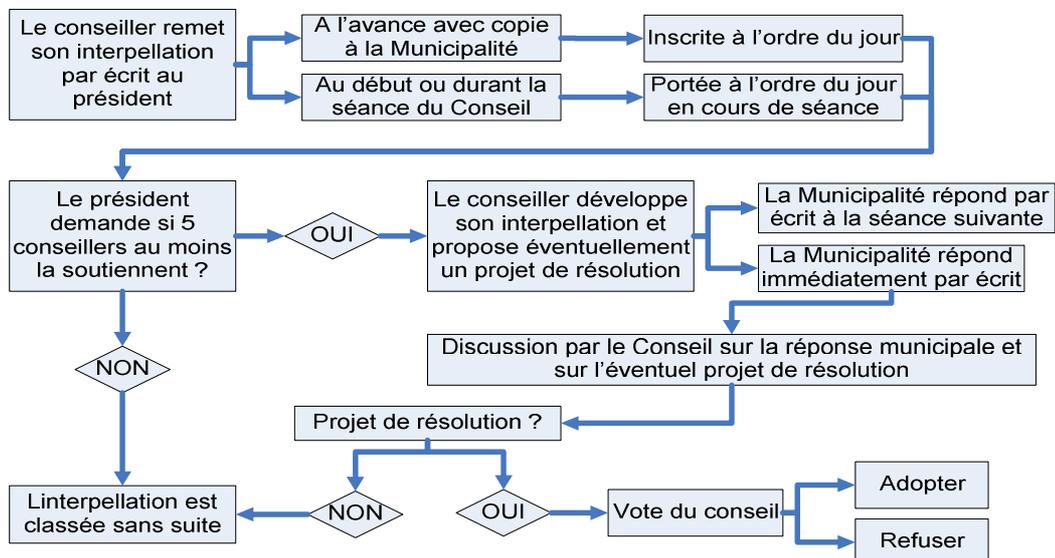
Adopté

Refusé

Marc Desgranges | SLIDE 8

## Le droit d'initiative des conseillers

### 2. L'interpellation



## Le droit d'initiative des conseillers

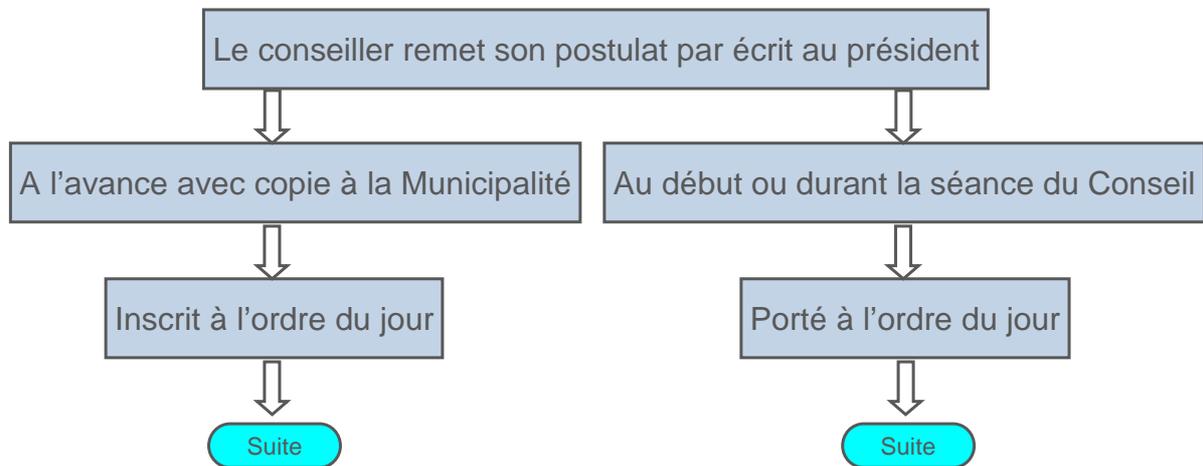
### 3. Le postulat



- › est une invitation à la municipalité d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier;
- › et de dresser un rapport;
- › le postulat peut porter sur une compétence du conseil général ou de la municipalité.
- › La municipalité analyse la situation et rédige un rapport.
- › Le conseil prend acte (ou refuse de prendre acte) du rapport.

## Le droit d'initiative des conseillers

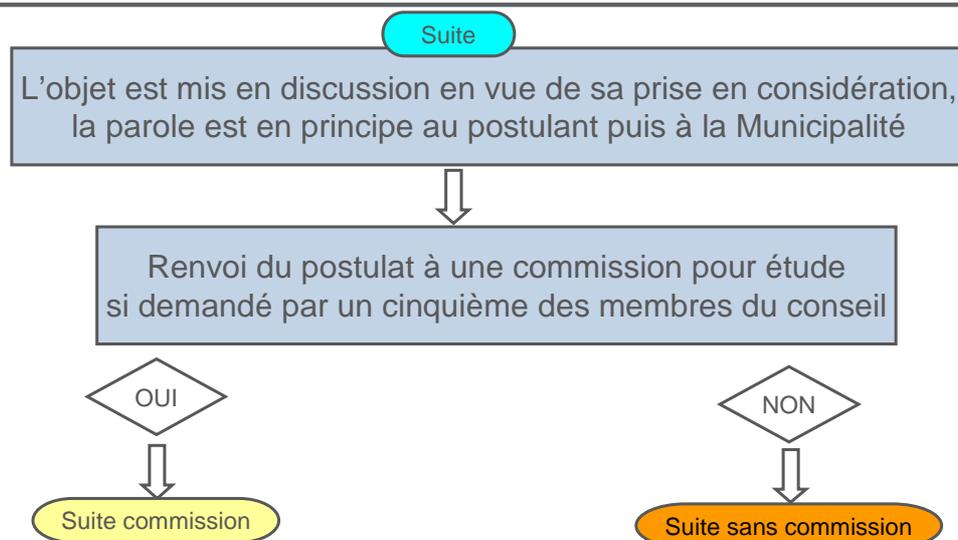
### 3. Le postulat



Marc Desgranges | SLIDE 11

## Le droit d'initiative des conseillers

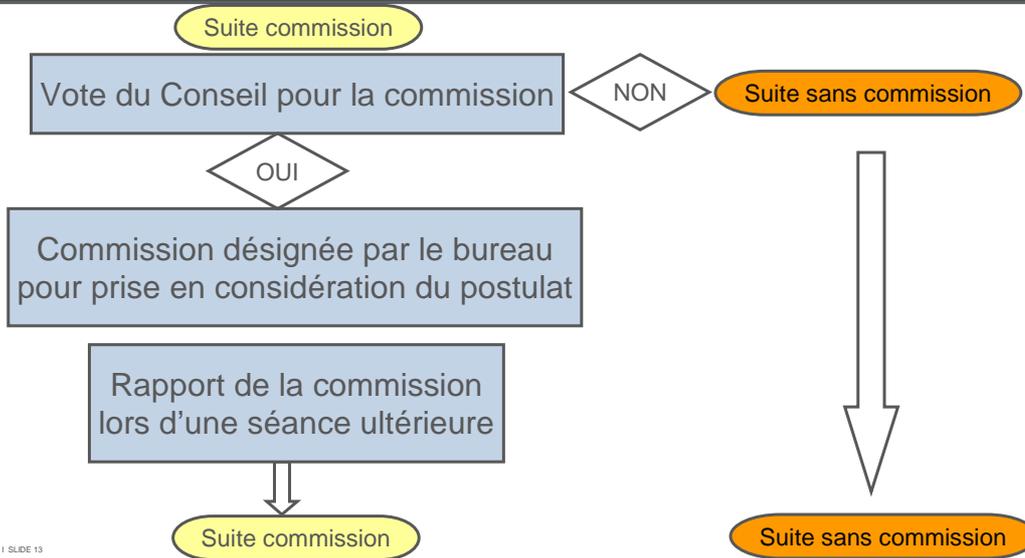
### 3. Le postulat



Marc Desgranges | SLIDE 12

# Le droit d'initiative des conseillers

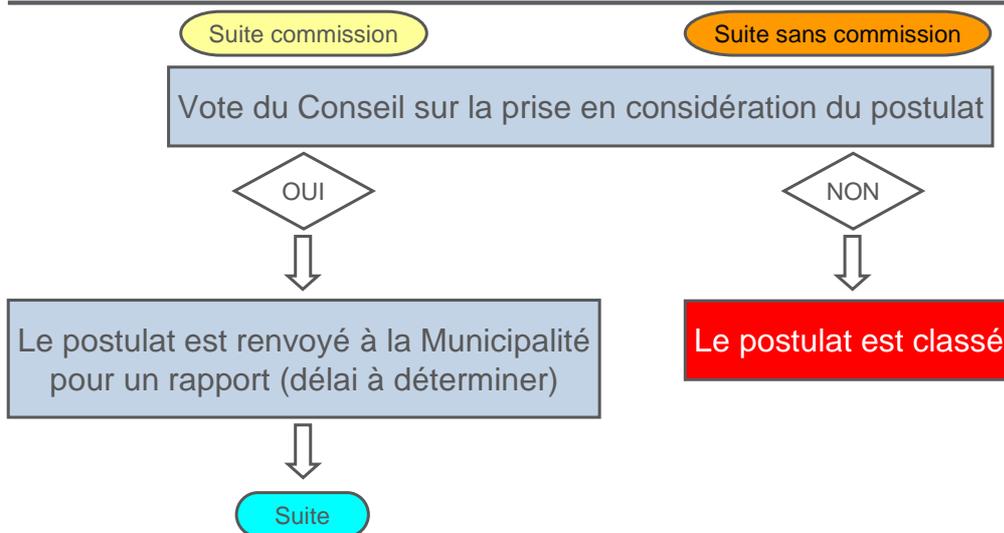
## 3. Le postulat



Marc Desgranges | SLIDE 13

# Le droit d'initiative des conseillers

## 3. Le postulat



Marc Desgranges | SLIDE 14

## Le droit d'initiative des conseillers

### 3. Le postulat



Suite

La Municipalité dépose son rapport qui est renvoyé à l'examen de la commission désignée



Rapport de la commission



Débat au Conseil

Prend acte du rapport

Refuse de prendre acte

Marc Desgranges | SLIDE 15

## Le droit d'initiative des conseillers

### 4. La motion

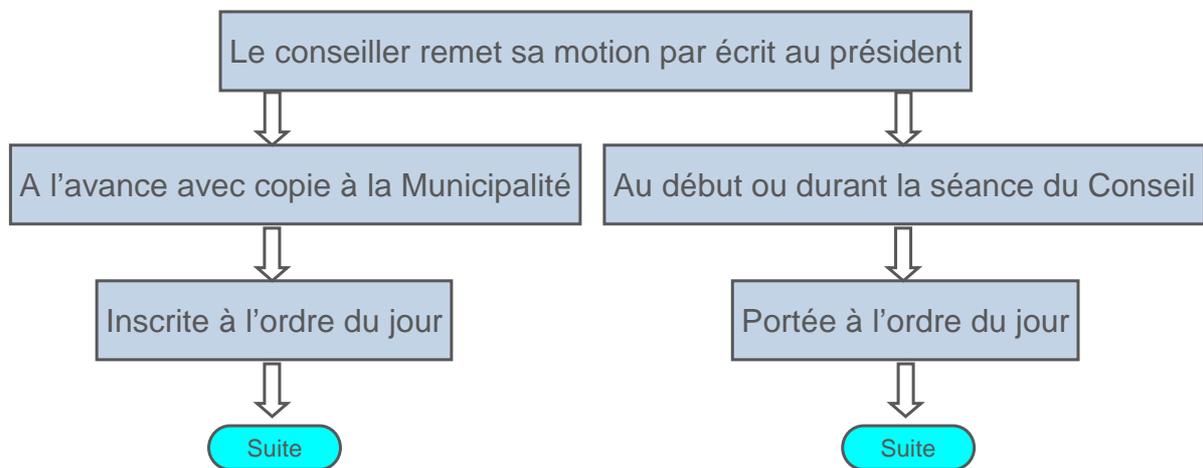


- › est une demande à la municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision du conseil général
- › la motion ne peut porter que sur une compétence du conseil général.
- › La municipalité est obligée de présenter au conseil l'étude ou le projet de décision demandé (préavis municipal). La municipalité peut présenter en même temps un contre-projet de décision.
- › Le conseil adopte ou refuse le projet de décision, prend acte (ou refuse de prendre acte) de l'étude.

Marc Desgranges | SLIDE 16

## Le droit d'initiative des conseillers

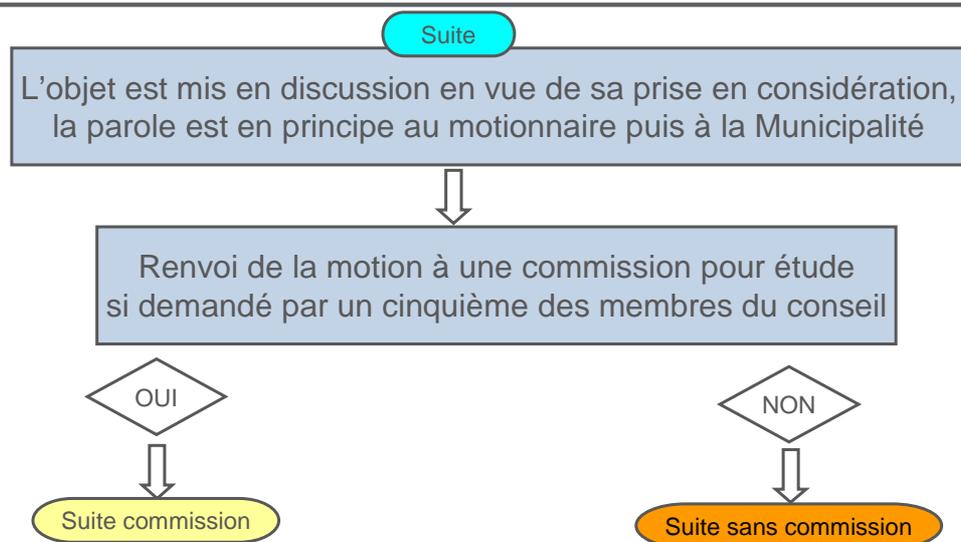
### 4. La motion



Marc Desgranges | SLIDE 17

## Le droit d'initiative des conseillers

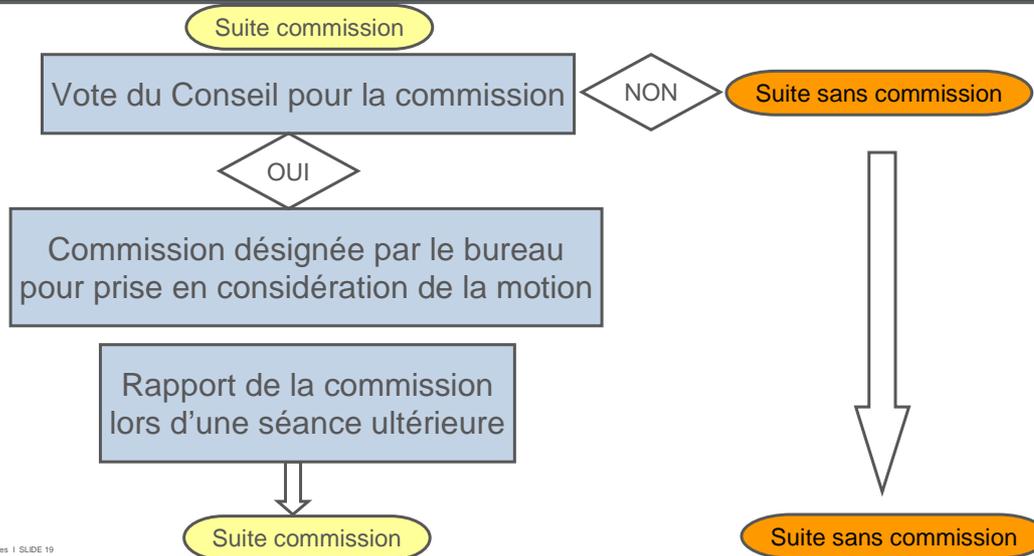
### 4. La motion



Marc Desgranges | SLIDE 18

## Le droit d'initiative des conseillers

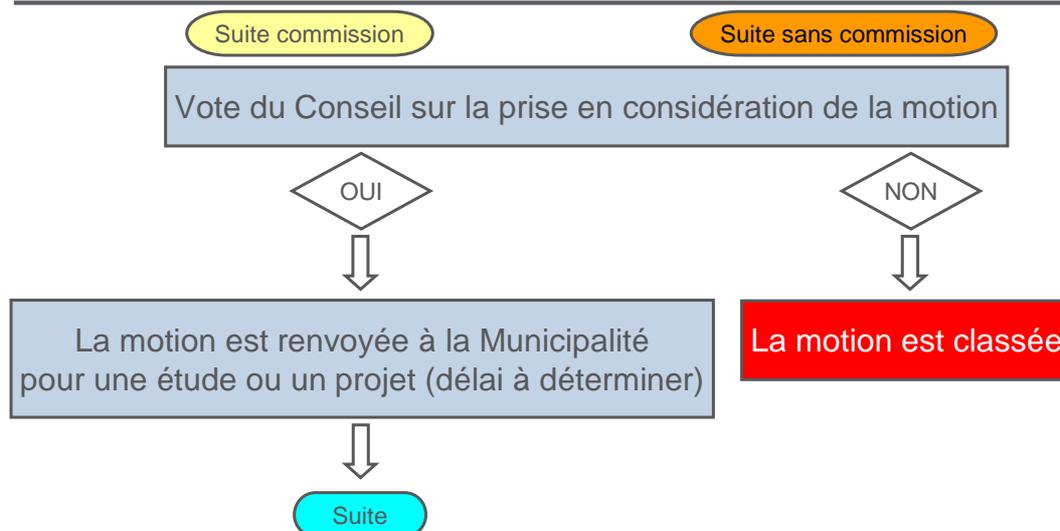
### 4. La motion



Marc Desgranges | SLIDE 19

## Le droit d'initiative des conseillers

### 4. La motion



Marc Desgranges | SLIDE 20

## Le droit d'initiative des conseillers

### 4. La motion



Suite

La Municipalité dépose son étude ou son projet (ou un contre projet) qui est renvoyé à l'examen de la commission désignée

Rapport de la commission sur l'étude

Rapport de la commission sur le projet

Débat au Conseil et vote

Suite projet

Prend acte de l'étude

Refuse de prendre acte

Marc Desgranges | SLIDE 21

## Le droit d'initiative des conseillers

### 4. La motion



Suite projet

Débat au Conseil, amendements éventuels et votes

Le Conseil adopte les conclusions de la Municipalité

Le Conseil amende les conclusions de la Municipalité

Le Conseil refuse d'adopter les conclusions de la Municipalité

Marc Desgranges | SLIDE 22